

Mot du maire

Aqueduc central

Suite aux tests de filtration effectués en avril dernier sur l'eau de nos trois puits, trois solutions ont été présentées au ministère des Affaires Municipales. Deux de ces solutions ont été retenues pour une analyse plus complète.

Vitesse de la circulation

Pour faire suite à la rencontre publique d'information, tenue à l'été 2010, en collaboration avec la Sureté du Québec, à de nouveaux commentaires de la part de Portageois, nous avons demandé à « RueSécure », experts-conseils en matière de vitesse, sécurité routière et gestion de rue, de nous faire une offre de services pour trois situations : rue du Parc de l'Amitié, route de la Montagne et route du Fleuve.

Code d'éthique et de déontologie

Le conseil municipal a finalisé l'adoption de son code d'éthique et de déontologie. Vous pouvez le consulter sur le site web de la municipalité : municipalité.notre-dame-du-portage.qc.ca

Concours de photographies: TV5, APBVQ & Auberge du Portage

TV5 a débuté son concours de photographies « C'est beau le Québec » en collaboration avec l'Association des plus beaux villages du Québec. Nous remercions l'Auberge du Portage qui offre un des grands prix de ce concours .

<u>Arrivée de l'été</u>

L'été est finalement arrivé. Profitez de la sérénité et de la vitalité du Portage. Faites le plein d'énergie au rythme de l'air salin.

Louis Vadeboncoeur, maire

Louis Vadeboncoeur, Maire: mairie@notre-dame-du-portage.ca
Annie Lemieux, Dir. générale: directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme: servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative: administration@notre-dame-du-portage.ca
Keven Lagacé, Coordonnateur des loisirs: loisirs@notre-dame-du-portage.ca
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste: reception@notre-dame-du-portage.ca









SIÈGE SOCIAL:

1060 rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu, (Québec) JOL 1R0

PERMANENCE:

605-76 Dalhousie, Québec, (Québec) G1K 8W6

418-652-8150 www.beauxvillages.qc.ca villages@videotron.ca

COMMUNIQUÉ

RÈGLEMENTS DU CONCOURS «C'EST BEAU LE QUÉBEC!»

TV5 vous invite à participer au concours «C'est beau le Québec !», organisé en partenariat avec l'Association des plus beaux villages du Québec qui se déroulera du 15 juillet à 12h au 12 août 2011 à 17h00 (heure de l'Est). Jouez au photographe et courez la chance de gagner l'un des 4 forfaits touristiques au Québec d'une valeur de 400\$ à 2 962\$! Le concours «C'est beau le Québec» est gratuit!

Pour y participer, inscrivez-vous sur le site www.concours.tv5.ca ou www.cestbeaulequebec.ca

Comment participer?

Catégorie Villages membres de l'Association des plus beaux villages du Québec*
Soumettez-nous votre photo d'un village membre de l'Association des plus beaux villages du
Québec* et courez la chance de gagner l'un des 2 forfaits touristiques d'une valeur de 900\$ et 2962\$!
Consultez la liste des 35 villages membres de l'Association des plus villages du Québec ou sur le site Web
TV5 dans la section concours TV5.

Remplissez le formulaire de participation en ligne sur le site Web de TV5 dans la section concours TV5 en y indiquant votre nom, prénom, et courriel, sélectionnez dans le menu déroulant le village membre de *l'Association des plus beaux villages du Québec* où votre photo a été prise et téléchargez ensuite votre photo sur le site. La soumission d'une photo et les renseignements suivants sont obligatoires pour valider votre inscription par Internet : nom, prénom, courriel et le lieu où la photo a été prise. Limite d'une image par adresse de courrier électronique pour la durée du concours. Les participations devront être enregistrées au plus tard le 12 août 2011 à 17h00 HE (heure de l'Est). La compilation du vote du public aura lieu le 16 août 2011.

Catégorie les autres villages du Québec :

Soumettez-nous votre photo d'un village du Québec (qui n'est pas membre de l'Association des plus beaux villages du Québec) et courez la chance de gagner l'un des 2 forfaits touristiques d'une valeur de 400\$ et 900\$!

Remplissez le formulaire de participation en ligne sur le site Web de TV5 dans la section concours TV5 en y indiquant votre nom, prénom et courriel, sélectionnez dans le menu déroulant « autre » et inscrivez dans quel village votre photo a été prise, puis téléchargez ensuite votre photo sur le site. La soumission d'une photo et les renseignements suivants sont obligatoires pour valider votre inscription par Internet : nom, prénom, courriel et le lieu où la photo a été prise.

Limite d'une image par adresse de courrier électronique pour la durée du concours. Les participations devront être enregistrées au plus tard le 12 août 2011 à 17h00 HE (heure de l'Est). La compilation du vote du public aura lieu le 16 août 2011.



SIÈGE SOCIAL:

1060 rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu, (Québec)



J0L

PERMANENCE:

605-76 Dalhousie, Québec, (Québec) G1K 8W6

418-652-8150 www.beauxvillages.qc.ca villages@videotron.ca

Les commanditaires du concours ne sont pas responsables d'erreurs d'adressage, de retards des inscriptions ou d'inscriptions non reçues suite à des erreurs ou manques techniques d'ordinateurs ou de logiciels ou tout autre raison du même genre.

Description des prix

- 1. Catégorie Villages membres de l'Association des plus beaux villages du Québec*
- 1 er prix pour la photo ayant obtenu le plus de votes dans la catégorie les plus beaux villages du Québec* : une **croisière** pour 2 personnes en cabine intérieure avec salle de bain privée entre Montréal et **Les-Îles-de-la-Madeleine** offerte en collaboration avec le Groupe CTMA d'une valeur de **2,962\$**.
- **2**^e **prix** pour la photo ayant obtenu le plus de votes dans la catégorie les plus beaux villages du Québec* : le séjour **Douce aventure au Royaume des baleines** incluant 2 nuits d'hébergement, 2 soupers en formule buffet de luxe, 2 petits-déjeuners buffet copieux, une croisière aux baleines avec les Croisières du Groupe Dufour, les taxes et services, d'une valeur totale de **900\$.**
- 2. Catégorie les autres villages du Québec :
- 1^{er} prix pour la photo ayant obtenu le plus de votes dans la catégorie les autres villages du Québec: un séjour pour 2 personnes à l'Auberge du Portage à Notre-Dame-du-Portage incluant un cocktail de bienvenue, 2 nuits d'hébergement en forfait villégiature, 3 repas par jour (cuisine gastronomique du terroir), 1 massage par personne, l'accès à toutes les activités sur le site (spas, kayaks, sentiers pédestres, vélos, piscine, etc...), les taxes et services, d'une valeur de 900\$.
- 2º prix pour la 2º photo ayant obtenu le plus de vote dans la catégorie les autres villages du Québec: une fin de semaine pour 2 personnes au Gîte Auprès du clocher à Saint-Michel-de-Bellechasse, incluant 2 nuits d'hébergement, 3 repas par jour, les taxes et services, d'une valeur totale de 400\$.

La parole aux citoyens

Au début de 2010, nous avons ouverts aux gens du Portage, les pages

de l'Info-Portage. À la demande de Mme Chantal Ouellet et M. Clermont Pelletier, nous publions leur lettre de décembre 2010 adressée au conseil municipal concernant le projet d'aqueduc central.

Décembre 2010 **DOC.#1**

Monsieur le maire, Madame la conseillère, Messieurs les conseillers,

Voici les deux grands principes qui découlent de notre réflexion et qui pourraient servir à un nouveau scénario du partage des coûts en regard du projet d'eau potable de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage.

Prémisses:

En application du premier principe, le partage des coûts pour la partie infrastructure non subventionnée nous amène à envisager deux types de facturation. Par contre, le deuxième principe nous suggère trois types de partage des coûts.

Premier principe: Partie non subventionnée du projet, à financer par la Municipalité.

- A- La position du conseil municipal est de financer le coût par une part de 30 % attribuable à l'ensemble des citoyens et une part de 70% attribuable aux citoyens raccordés et taxables. Ici, nous devons reconnaître que cette partie non subventionnée inclut les travaux non admissibles qui eux devrait être payés par l'ensemble des citoyens.
- B- <u>Travaux non admissibles</u>: Il y a un projet dans le projet qui est la protection incendie qui nécessite un surdimensionnement du réservoir, des pompes , des conduites d'eau..... Il y a aussi le réaménagement de l'arrêt au pied de la côte de l'Église et de la Route du Fleuve; aussi, il est question d'un éclairage architectural, de la réfection des trottoirs et autres...Nous sommes donc en présence d'un projet communautaire à valeur ajoutée qui appartiendra éventuellement à l'ensemble des citoyens du Portage et qui devrait apporter une certaine fierté à tous. Donc, ces travaux devraient être payés par l'ensemble des contribuables.

Deuxième principe : Les coûts annuels d'exploitation.

Le scénario du conseil municipal est de facturer les utilisateurs du réseau seulement.

Mais qui sont ces utilisateurs ? Les branchés taxables (118 immeubles) mais aussi tous les autres édifices qui ne sont pas taxables (mais qui appartiennent à l'ensemble de la communauté du Portage). Il va de soi que le partage de ces coûts soit au minimum 30%-70%.

Au projet d'aqueduc de base, il y a l'ajout de la protection incendie. Par conséquent, une partie de ces coûts devrait être absorbée par le budget annuel général de la municipalité.

Chantal Ouellet Clermont Pelletier

NOTE: Les documents 1,2,3 et 4 ont été présentés à M. Vadeboncoeur et Mme Lemieux lors d'une rencontre au bureau municipal début 2011.

Les documents 2,3 et 4 sont chiffrés et ventilent le partage des coûts en fonction des deux principes développés dans le document 1, et ce, entre les différents contribuables (qui seront branchés et non-branchés au réseau). À vos calculatrices.

Nos calculs s'appuient et sont à partir de ce qui était connu du projet fin décembre 2010.

(Rencontres d'informations, publication journal municipal et nouvelle évaluation triennale).

Le contenu n'engage que les signataires et ne représente pas une prise de position pour ou contre le projet d'eau potable. Cette réflexion a été faite dans le but d'améliorer notre compréhension du partage des coûts pour éventuellement facturer équitablement les contribuables de Notre-Dame-du-Portage. Maintenant nous aimerions partager cette réflexion avec le plus grand nombre. Merci de votre intérêt.

Les documents 2, 3 et 4 sont disponibles , les demandes peuvent être faites : par téléphone : 418-867-3215 , par télécopieur : 418-867-3887, par courriel : clermontpelletier@hotmail.com



Le site de dépôt des matières vertes est au 220, côte de la Mer

Le site est ouvert 7 jours, de 8 h à 17 h. Seulement les branches, les feuilles et la pelouse sont acceptées. Toutes les autres matières sont refusées. Les contrevenants sont passibles d'une amende.

Emplacement de vos bacs

Veuillez porter une attention particulière à l'endroit où vous placez vos bacs sur le bord de la route lors de la collecte de vidange ou de matières recyclables. Pensez aux marcheurs sur les trottoirs qui doivent les éviter. Plusieurs citoyens nous ont fait la remarque. Les bacs sont trop souvent mis sur le trottoir au lieu de la limite de votre terrain. Aussi, placez votre bac dans le bon sens, c'est-a-dire l'ouverture face à la rue.



PIIA secteur de la route du Fleuve-Prévoyez vos travaux

Le secteur de la route du Fleuve est soumis à un Plan d'intégration et d'interprétation architectural depuis 2009. Il est strictement défendu de faire des travaux sans permis. Vous devrez donc déposer votre projet au service de l'urbanisme et prévoir un délai avant l'acceptation de vos travaux. Votre demande de permis sera analysée par le service de l'urbanisme et le comité consultatif d'urbanisme et ensuite entérinée par le conseil municipal.

Avis aux propriétaires riverains

Avant d'effectuer des travaux sur les berges, vous devez demander un permis que ce soit pour refaire le muret ou pour faire de la plantation. Merci de votre collaboration.

Entreposage extérieur en tant qu'usage complémentaire à l'habitation

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans la cour arrière ou latérale, et localisés à plus de 2 mètres des lignes arrières et latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15,2,3.

Fosses septiques

Si vous n'avez jamais fait appel à ce service pour plusieurs raisons, soit que vous ayez contacté directement la compagnie, vous devez nous aviser en nous contactant et en nous précisant la date de votre dernière vidange de fosse septique afin de pouvoir mettre à jour votre dossier et vous informer de l'échéance dans les années à venir. En vous remerciant de votre précieuse collaboration. Si nous n'avons pas de réponse de votre part, votre vidange se fera en 2011.

Abris temporaires

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés du 15 octobre au 1er mai . Veuillez les enlever pour être conforme au règlement municipal no. 90-06-127.

L'entretien du gazon Tous les résidents ayant un emplacement gazonné ont l'obligation de l'entretenir selon le règlement municipal. La partie gazonnée doit être tondue régulièrement et la hauteur du gazon ne doit pas dépasser 15 cm au maximum.

AVIS important aux propriétaires ayant de la végétation longeant le trottoir

Vous devez **entretenir votre végétation** qui longe le trottoir de manière à ce qu'elle ne gêne pas au libre passage des piétons et que ceux-ci puissent **circuler sans aucune nuisance et en tout sécurité.**

Pour toute information au sujet des règlements et autres, communiquez avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163 ou par courriel : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca





AVIS IMPORTANT SECTEUR PARC-DE-L'AMITIE RÉSEAU D'ÉGOUT DÉCHETS NON-PERMIS DANS LES INSTALLATIONS SANITAIRES BRANCHEMENT À L'ÉGOUT ET AU SERVICE D'EAU.

Nous vous rappelons que dans le but de préserver nos nouvelles installations d'épuration des eaux usées, nous vous demandons de ne pas jeter les

matières suivantes dans les toilettes telles : tampon hygiénique, condom, gant en latex, tête de vadrouille, linge synthétique et tout autre papier ou matériau semblable.

Également, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre fil chauffant soit fonctionnel avant l'arrivée de l'hiver en vertu de l'article 9.12 du règlement numéro 2010-03-290 sur les branchements à l'égout et au service d'eau de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage. La municipalité de Notre-Dame-du-Portage tient à remercier la population de sa collaboration et de sa compréhension.

RÈGLEMENT NUISANCE-FEU

Il est stipulé à l'artiche 24 du règlement no 2009-05-280 concernant les nuisances que tout feu à ciel ouvert allumé ou maintenu allumé dans un endroit privé qui ne respecte pas les éléments suivants, constitue une nuisance et est prohibé :

- n'est pas sécuritaire
- laisse échapper de la fumée susceptible de troubler le confort et le bien-être des citoyens ou l'usage paisible dans le voisinage.

Tout type de feu allumé ou maintenu allumé dans un endroit public ou sur une berge constitue une nuisance et est prohibé.

Seul un feu dans un foyer muni d'un pare-étincelle est permis.

Par quelques gestes simples, il est possible de diminuer votre consommation d'eau. Sans modifier beaucoup nos habitudes ou l'équipement en place, nous pouvons réduire d'au moins 40 % notre consommation d'eau à la maison et au travail. Voici quelques trucs et astuces qui vous permettront d'être plus bleu au quotidien :



À l'intérieur

Placez un pichet d'eau au réfrigérateur. Vous éviterez ainsi de laisser couler l'eau pour qu'elle devienne froide. Installez un aérateur à faible débit à votre robinet. Vous réduirez de 50 % le débit sans perte de pression. Prenez une douche de 5 minutes au lieu de 15 minutes, vous économiserez jusqu'à 200 litres d'eau. Fermez l'eau lorsque vous vous brossez les dents

À l'extérieur

Lavez vos voitures avec **un seau d'eau** plutôt qu'avec un boyau d'arrosage, vous économiserez jusqu'à 300 litres d'eau.

Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau.

Troquer le boyau d'arrosage contre le balai pour nettoyer l'asphalte de votre stationnement.



Fête nationale 2011 (retour)

Au souper méchoui du 23 juin dernier, près de 125 personnes sont venues prendre part aux festivités de la Fête nationale. Plusieurs prix de présence ont été livrés aux gens présents qui achetaient des billets sur place. Mentionnons aussi la présence des membres de la caserne 12 de Notre-Dame-du-Portage qui ont mis la main à la pâte tout au long du souper.

En soirée, animation, chansonniers et activités étaient au rendez-vous. Les chansonniers Alexis Lévesque et Patrick Soucy ont donné une prestation franco-anglo de 19h à 22h. De plus, vers les 21 heures, un feu de joie et un bain de minuit se sont mis en branle.

Le 24 juin, il y avait le dîner hot-dog et des activités sur la plage avec spectacle de trial. Près de 80 personnes sont venues partager le repas au quai municipal. En après-midi, les moniteurs du Camp de jour sont venus divertir les jeunes sur la plage avec activités diverses. Pour terminer, le spectacle de trial a amené aux environs d'une vingtaine de personnes pour assister à la prestation de l'équipe 735.

Pour ces deux journées, environ 300 personnes ont participé fièrement à la Fête nationale 2011. Elles sont entrées "dans la légende" avec nous pendant deux jours.

Un gros merci à tous nos bénévoles :

Méchoui:

Gaston Lamarre, Sylvain Frégeau, Steve Dionne, Vincent Michaud, François Saindon, Steeve Desmeules et Sébastien Dionne

Quai municipal (soirée):

Colombe Fraser et Alyssa Brousseau

Un grand et gros MERCI à tous ceux et celles qui ont contribué à la Fête nationale 2011

Soccer intermunicipal:

Le tout a débuté le 13 juin dernier. Voici un aperçu des pratiques et des parties pour toutes catégories confondues : 4-6 ans 7-9 ans

Jeudi 14 juillet: Pratique: 18h00 à 19h00 (À NDP) Jeudi 21 juillet : Pratique 18h00 à 19h00 (À NDP) <u>Jeudi 28 juillet : Pratique 18h00 à 19h00 (À NDP)</u>

10-12 ans

Lundi 11 juillet: Pratique 19h à 20h30 (À NDP)

Mardi 12 juillet: NDP à St-Alex 20h30 (À St-Alexandre)

Lundi 18 juillet: Pratique 19h à 20h30 (À NDP)

Mardi 19 juillet : Partie : St-Alex vs NDP 19h30 (À NDP)

Mercredi 20 juillet : Partie : NDP vs St-Anto 19h30 (À St-Antonin)

Lundi 25 juillet: Pratique 19h à 20h30 (À NDP)

Mardi 26 juillet : Partie : NDP à Cacouna 19h30 (À Cacouna) Mercredi 27 juillet: Partie: St-Anto vs NDP 19h30 (À NDP

Lundi 11 juillet : Pratique 18h à 19h30 (À NDP)

Mardi 12 juillet: NDP à St-Alex 19h30 (À St-Alexandre)

Lundi 18 juillet: Pratique 18h à 19h30 (À NDP)

Mardi 19 juillet: Partie: St-Alex vs NDP 18h30 (À NDP) Mercredi 20 juillet : Partie : NDP vs St-Anto 18h30 (À St-Antonin)

Lundi 25 juillet: Pratique 18h à 19h30 (À NDP)

Mardi 26 juillet: Partie: NDP à Cacouna 18h30 (À Cacouna) Mercredi 27 juillet : Partie : St-Anto vs NDP 18h30 (À NDP)

Merci à nos partenaires annuels !!!

Notre-Dame-du-Portage

Rivière-du-Loup Soucy Béton (Michaël Soucy) Pelletier Labrie Arpenteurs et Géomètre

Multi services (Norbert Lapointe)

Dégelis

Imprimerie Excel









Au pays des Schtroumpfs III

Camp de jour 2011:

C'est le 27 juin dernier que le Camp de jour (sous ancienne appellation du Terrain de jeux) a débuté. Les horaires du camp de jour sont du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00.

Le service extra est de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 du lundi au jeudi.

Faute d'inscription, le service de garde du vendredi ne sera pas offert à l'été 2011.

Voici les Schtroumpfs qui s'occuperont des enfants pour l'été 2011:

-Schtroumpf Maladroit (Malik Dehbi Talbot)

-Schtroumpf Curieux (Julie Bélanger)

-Schtroumpfette (Anaïs Dumais)

-Schtroumpf Farceur (Catherine Morin)

-Schtroumpf Bricoleur (Stéphanie Frégeau)

-Schtroumpf Gourmand (Caroline Frégeau, responsable)

-Le Grand Schtroumpf (Keven Lagacé, coordonnateur)

Voici les sorties et ateliers que le Camp de jour offre cet été:

Sorties:

12 juillet: Mont-Citadelle:

20,00\$ par enfant inscrit au Camp de jour / 25,00\$ par accompagnateur

26 juillet: Aquarium du Québec:

20,00\$ par enfant inscrit au Camp de jour / 25,00\$ par accompagnateur

9 août : Plage de Pohénégamook

7,00\$ par enfant inscrit au Camp de jour / 10,00\$ par accompagnateur

À noter que le prix inclus l'entrée sur le site et le transport aller-retour

Les sorties sont offertes à l'ensemble de la Municipalité

Il y a encore des places de disponibles : date limite d'inscription 7 juillet

Activités et ateliers spéciaux 30 juin, 7,14,18,28 juillet et 4,11 août Schtroumpf en vedette :

À toutes les semaines (Activités et/ou ateliers présentés par un animateur)

19 juillet: Sciences en folies

21 juillet : Olympiade

(Camp de Notre-Dame-du-Portage vs Terrain de jeux de Saint-Antonin)

4 août: Dodo au Camp de jour

11 août: Souper de fin de Camp de jour

*D'autres activités spéciales peuvent faire leur apparition très bientôt dans

le calendrier hebdomadaire du Camp de jour*

${\it F}$ iscine municipale



Activités de la piscine 2011

Voici l'horaire de la piscine :

Les heures d'ouverture sont de 11h à 19h

Cours de natation et autres activités :

Pour les inscriptions et des renseignements, contactez-nous à la piscine au (418) 862-9163, poste 21, demandez Catherine Fitzback, directrice aquatique

Semaine de prévention de la noyade du 24 au 30 juillet 2011

L'équipe des sauveteurs de la piscine ont préparé une foule d'activités dans le cadre de la semaine de prévention de la noyade. Ces activités auront pour but de sensibiliser le public au danger relié à l'eau et au travail des surveillants-sauveteurs.

Sauveteur d'un jour : lundi le 24 juillet de 15h à 17h

Durant cette activité, les jeunes qui seront choisis auront l'occasion de passer quelques heures en compagnie des sauveteurs. Pour avoir une chance d'être choisi pour cette activité, il suffit de s'inscrire au bureau de la piscine le 23 ou le 24 juillet. Les sauveteurs procèderont à une pige pour sélectionner trois sauveteurs d'un jour et un directeur aquatique d'un jour.

Activités de prévention de la noyade chez les enfants « nager pour survivre »: mardi le 26 juillet de 13h à 16h

Durant cette activité, une équipe de surveillants sauveteurs évaluera les enfants pour vérifier s'ils sont capables de réussir la norme « nager pour survivre ». Pour ce qui est des adultes, vous aurez l'occasion de tester vos habiletés pour vérifier si vous seriez en mesure de passer les tests du brevet sauveteur national.

Démonstration de sauvetage : jeudi le 28 juillet à 19h15

Durant cette activité, l'équipe des sauveteurs de la piscine fera une démonstration des techniques utilisées en sauvetage pour sauver les gens.

Nage-o-thon au profit du fonds Simon-Pierre : vendredi le 29 juillet de 12h à minuit

Le nage-o-thon est une activité où les baigneurs sont invités à faire des longueurs pour amasser de l'argent pour le fond Simon Pierre, un organisme qui vient en aide aux personnes souffrant d'un traumatisme relié à l'eau. Il est à noter que le bassin sera disponible pour ne faire que des longueurs de 19h à minuit.

Brigade Splash : jeudi le 4 août 2011 de 11h à 12h

Durant cette journée, des membres de la société de sauvetage viendront animer des activités pour sensibiliser le public aux dangers associés à l'eau.

Nos sauveteurs:

Catherine Fitzback, directrice aquatique

François Boucher

Louis Boucher

Simon Gourdeau

Catherine Normand

Marie-Christine Pelletier

Marie-Eve Fitzback

Pascale Gourdeau

Marie-Élise Bélanger

Caroline Frégeau



Ke

Patrimoine et Culture du Portage

Marché champêtre à Notre-Dame-du-Portage

Le samedi 16 juillet 2011, un marché champêtre se tiendra à NDP de 9 h à 16 h . Il regroupera une cinquantaine d'exposants de plusieurs municipalités de la région. Installés sur le site patrimonial de la Place de l'église, les exposants offriront une belle variété de produits artistiques et agroalimentaires.



Cette année nous recevons une écrivaine, madame Madeleine Boucher Nadeau, qui lira aux enfants ses contes à 10 h et à 14 h.

Si vous désirez une table pour exposer, communiquez avec Mme Hélène St-Pierre au 418-862-3995.

On pourra dîner sur place. Venez encourager les artistes et artisans de chez-nous. En cas de pluie, le marché aura lieu le samedi suivant, soit le 23 juillet.

Un SENTIER DES POÈTES au Portage

Le sentier de l'Auberge du Portage dans la montagne s'est enrichi de tables de lecture de poèmes d'auteurs québécois.

En parcourant le sentier, vous pouvez y lire des poèmes de Nérée Beauchemin, Anne Hébert, Gaston Miron, Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Hector de Saint-Denis Garneau, Émile Nelligan, Jean Narrache, Jovette Bernier, Alfred Desrochers, Louis Dantin, Monique Miville-Deschênes et Albert Lozeau. Ce SENTIER DES POÈTES est une production conjointe de *Patrimoine et Culture du Portage* et de l'*Auberge du Portage*.

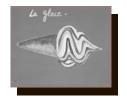
Un gros merci à Horel Boucher et son fils Jean-Christophe qui ont fabriqué les tables sur lesquelles les textes sont présentés, de même qu'à Diane Joly qui a aidé à les peindre.

Le sentier de l'Auberge du Portage est accessible à tous les amateurs de marche. Aubert Ouellet, président

Patrimoine et Culture du Portage

L'atelier des Arts du Grand-Portage est heureux d'ouvrir sa galerie d'art encore cet été à la sacristie du Portage, du 24 juin au 1^{er} septembre 2011. Nous invitons tous les gens de la région ainsi que les touristes à venir nous visiter. Les artistes et artisans se feront un plaisir de vous accueillir. Bienvenue à vous tous. Lyse Caron Dubé, présidente : 418-862-9845

Corporation de développement



Ouverture du comptoir glacé « Aux berges et glaces »

C'est le 4 juillet 2011 que le comptoir glacé « Aux berges et glaces » a ouvert ses portes. Au menu, vous y trouverez des aliments santé comme de nombreux parfums de gelato, du yogourt glacé, des sandwichs champêtres sur pain maison et des assortiments de fruits et légumes qui agrémenteront vos sorties à la piscine d'eau salée ou vos promenades sur la route du Fleuve. Par temps plus frais, vous pouvez alors déguster un espresso ou un cappuccino.

Ce nouveau service fait le bonheur des petits et grands. Passez nous voir et déguster une gelato au rythme de l'air salin.



RAPPEL - Assemblée générale annuelle

La Corporation portageoise de développement vous invite à mettre à votre agenda l'assemblée générale annuelle 2011.

Jeudi, 25 août 2011 à 18h, Chalet des sports BBQ et petites bouchées seront aussi de la partie.

Lors de cette soirée, vous aurez l'occasion d'élire les administrateurs, d'adopter le rapport annuel 2010 et les états financiers se terminant au 31 décembre 2010, ainsi que le projet de modification des règlements généraux tel que demandé lors de l'assemblée de fondation du 3 novembre 2010.

Cette soirée est ouverte à toute la population. Si vous souhaitez devenir membre, la cotisation annuelle est de 5 \$.

Groupe de travail « villégiature »

Le groupe de travail « villégiature » travaille présentement sur les projets suivants :

RAPPEL - RAPPEL

Projets	Suivi
Inventorier les accès au fleuve	

Le groupe de travail invite les propriétaires riverains à faire part de leur intérêt à partager leur accès au fleuve. Ainsi, des secteurs pourront être identifiés afin de faciliter l'accès au fleuve, et ce, dans le respect des résidents. Si vous avez un accès au fleuve pouvant être utilisé par la population et que vous êtes intéressés à le partager, vous pouvez communiquer au 418-862-9163 #24 ou par courriel à corporationportageoise.dev@gmail.com





Les Bourgoin... Une histoire de famille qui tourne bien!

Ceci est le titre de l'exposition de Josée Bourgoin, fille de Rémi Bourgoin de Notre-

Dame-du-Portage qui nous a quitté l'an dernier. Plusieurs connaissaient Rémi, avec son énergie débordante, ses grands rêves et ses beaux projets.

Un de ses plus beaux projets était celui de transmettre ses connaissances du travail du bois à sa fille Josée, intéressée par le tournage et la sculpture. Malheureusement, il n'en a pas eu beaucoup de temps de vie pour l'accompagner... Cependant, Josée eut la chance de suivre des formations avec André Martel, tourneur sur bois bien connu sur la scène internationale. Elle apprend vite et se démarque rapidement par sa créativité et sa sensibilité toute féminine dans un monde traditionnellement masculin.

En mars dernier, elle reçoit une mention spéciale lors du concours annuel de l'Association des Tourneurs sur bois du Québec. Quelques semaines plus tard, son entreprise d'urnes funéraires est sélectionnée pour la finale régionale d'un concours québécois en entreprenariat. Encouragée et soutenue par l'Office Québec-Amérique pour son développement professionnel, elle prend l'avion en juin pour le grand symposium annuel de l'Association américaines des tourneurs sur bois qui se tenait à Saint-Paul, Minnesota, aux USA.

Cet été, à la Vieille École de St-André, Josée présente une belle exposition de ses œuvres que côtoient les derniers meubles de son père, ainsi que quelques pièces spectaculaires de son professeur André Martel. L'exposition se clôturera le 15 octobre par un séminaire d'initiation au tournage sur bois. Pour obtenir de l'information, contactez directement Josée au 418-493-9977 ou visitez son site web *www.joseebourgoin.ca*

Vous comprenez maintenant pourquoi elle a donné à son exposition le titre suivant : Les Bourgoin ... Une histoire de famille qui tourne bien!

Source Jacqueline Poirier

JE SAIS GARDER LES ENFANTS

Le 14 mai 2011, quatorze (14) élèves de l'école ont suivi le cours « **Je sais garder les enfants »**. Ils l'ont tous réussi avec succès, se méritant ainsi un certificat émis par l'Ambulance Saint-Jean. Voici ceux qui sont présentement prêts à offrir leurs services pour garder vos enfants en toute sécurité.

FÉLICITATIONS À TOUS! Estelle Dupont, directrice

Matthew Bélanger	418-867-5618	Laurence Lévesque	418-860-2947
Julie-Pier Bérubé	418-862-7171	Florence Morin	418-868-1898
Audrey Caron	418-867-5518	Béatrice Painchaud	418-867-2864
Laura Deschênes	418-860-4826	Julien Pelletier	418-867-8201
Myriam Dupont	418-862-1337	Xavier Pettigrew	418-860-2520
Axele Fortin-Bélanger	418-862-7975	Michaël Pigeon	418-860-3584
Maxime Soucy	418-867-3485		

N'attendez pas que votre enfant soit en situation d'échec scolaire.



Soutien pédagogique pour les élèves du primaire et du secondaire

Cours de tous genres pour les intéressés : musique, langues, informatique, internet, etc...

Territoire: Bas-Saint-Laurent

Directrice: Jacqueline Poirier

Courriel : profsadomicile@videotron.ca Google : Profs à domicile Bas St-Laurent





Capsule S.Q.

Le bilan routier de 2010, indique que 19 personnes sont décédées sur les routes du Québec à la suite d'un accident entre un vélo et un véhicule routier soit 4 de plus que l'année 2009.

Savez-vous que 29 % des accidents mortels affectant les cyclistes surviennent après la tombée du jour (ref : SAAQ). Le manque de visibilité autant sur la bicyclette que sur les vêtements de celui qui conduit la bicyclette en sont les principales causes. Une autre cause pourrait être le manque de respect de la signalisation par les cyclistes.

À partir du moment où vous empruntez la chaussée, vous vous devez de respecter la signalisation routière :

- les arrêts obligatoires et les feux rouges
- emprunter la voie cyclable lorsque la chaussée en comporte une
- signaler ses intentions sur une distance suffisante pour être bien vu des automobilistes
- circuler à la file quand on roule en groupe... un maximum de 15 cyclistes est permis
- circuler en demeurant à califourchon et en tenant constamment le guidon
- rouler dans le sens de la circulation et à l'extrême droite de la chaussée.

Attention, le code de sécurité routière interdit de :

- circuler sur les autoroutes ou sur les voies d'accès
- circuler en sens inverse de la circulation
- circuler sur le trottoir
- circuler avec un baladeur
- transporter un passager, sauf si un siège est prévu à cet effet
- circuler entre deux rangées de véhicules en mouvement
- consommer des boissons alcoolisées en circulant
- circuler avec un système de freinage défectueux

Il faut toujours se méfier:

- des véhicules qui sortent d'une entrée privée
- des autobus (surtout, ne les dépassez pas par la droite)
- des véhicules qui tournent à droite au feu rouge
- des portières d'auto
- des espaces entre les véhicules stationnés (roulez en ligne droite pour être vu des automobilistes

Avant d'effectuer une manœuvre, établissez un contact visuel avec le conducteur pour vous assurer qu'il vous a vu.

Toutes ces informations valent pour tous les utilisateurs, enfants et adultes. Pour que cette activité de loisirs en soit une sécuritaire, il faut y réfléchir.

En terminant, n'oubliez pas qu'il est important d'être visible en tout temps et que le port du casque de sécurité pourrait vous éviter des lésions graves et permanentes. Nous espérons que ces quelques règles de sécurité vous permettront de profiter pleinement de la saison estivale pour utiliser votre bicyclette.

Bon été!!!





ENTRETIEN DE GAZON

J'offre mes services pour l'entretien de votre gazon et des cours extérieures. Je demeure au centre du village. Pierre-Olivier Michaud, 15 ans. Vous pouvez me joindre au 418-862-1396.



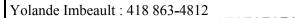
GARDIENNAGE

Jeune mamie dynamique vous offre 1 journée ou 1 week-end de répit pour garder vos petits mousses de 3 ans et plus. Maison située route du Fleuve, accès direct à la piscine et au fleuve (100 mètres environ). Courriel : mami.mireille@hotmail.com.

OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- * La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- * La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- * Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



A VENDRE

Exerciseur elliptique (d'une valeur de 350 \$) à vendre 250\$. Contacter le 418-862-7079 en P.M. ou soirée ou par courriel j4023@live.ca



À LOUER:

Logement 41/2 à louer au mois ou à l'année au 404 route du Fleuve. Refait à neuf, meublé au complet ou semi-meublé. Grande galerie avec vue sur le fleuve et accès avec galerie arrière et vue sur la chute. Endroit tranquille. Communiquez avec Francine au 418-862-1588.



LE MARCHÉ PUBLIC LAFONTAINE

Le marché public sera ouvert tous les samedis de 9 h à 15 h du 2 juillet au 8 octobre, au carré Dubé, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup (aire de stationnement face aux 508-520, rue Lafontaine).

Ouvert beau temps, mauvais temps. Produits frais locaux et régionaux.

Aimez-le sur Facebook! Facebook.com/marchepubliclafontaine.



Lise Pelletier, Inf, M. Sc

Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél: 418-862-1850

« S'écouter, pour s'entendre... »



Services en milieux de travail
Services aux personnes et groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits Accompagnement et formation en communication consciente

Courriel: jlisepelletier@videotron.ca Site internet: www.lisepelletier.ca

Texte Petite annonce, 9^e publication-Juillet 2011

Le « respect-tendresse » pour l'été!

Qu'est-ce que c'est? Le **respect** est un mot bien connu des enfants, parents, éducateurs, citoyens, et il est souvent associé à un autre mot : *obligation*. C'est dommage, car vu ainsi, le mot respect suscite parfois l'opposition, ou l'oubli, au lieu du geste de ... respect. C'est pourquoi, j'associe au mot respect, celui de « **tendresse** ».

Concrètement, quand je marche sur le quai, et qu'il est propre, plutôt que d'y trouver des canettes, des papiers sales, ou des crottes de chien, je peux ressentir toute l'harmonie de la beauté du fleuve. Quand je sarcle mes fleurs, et qu'aucun déchet n'est enfoui à leurs cotés (papiers, mégots,...), j'ai l'assurance que mes fleurs donnent du plaisir aux gens qui les aiment. Quand une personne en aide une autre, au lieu de l'ignorer ou de s'impatienter, cela me rassure sur la bonté humaine.

C'est un peu ça la tendresse qui crée le respect. Pas juste pour l'été n'est-ce pas? Bel été à tous!

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC et IAMC. Étudiante à la Maîtrise en prévention et règlement des différends, Univ. Sherbrooke.

Téléphone: 418-862-1850, Courriel: ilisepelle-

tier@videotron.ca,

Site: www.lisepelletier.ca









Juillet 2011						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Août 2011						
D	L	M	M	J	V	s
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	30			

ÉVÉNEMENTS À RETENIR

Date de tombée du journal : lundi le 1 août, séance ordinaire du conseil le 1 août à 19h30 à la salle Gilles-

- Moreau du Chalet des sports
- Marché champêtre le 16 juillet, si pluie remis au 23 juillet.

Fin du camp de jour le 11 août.





Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture Lundi : 13h00 à 15h30 Mercredi : 19h00 à 20h30 Entrée : porte centrale de l'école À noter que la biblio est fermée le mardi p.m.

Bénévole(s)

- Mme Jacinthe Leblanc, responsable
- M. Louis Vadeboncoeur, représentant municipal
- Mme Céline Bellefleur
- Mme Nicole Buissière
- Mme Monique Dickner
- Mme Sonia Landry
- Mme Diane Joly
- Mme Lisette Lepage
- Mme Madeline Lepage
- M. Aubert Ouellet
- Mme Francine Pelletier
- M. Jean-Guy Pelletier





Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

560, route de la Montagne

Notre-Dame-du-Portage (Québec) GOL 1Y0

Téléphone : (418) 862-9163 Télécopieur : (418) 862-5240

Site Internet: municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

- % % % % % % % % %